



Le 24 août 2022

e-Doc (Word) : 6774461

e-Doc (PDF) : 6858331

Monsieur Kerry Rod

Directeur général, projet de fermeture des Laboratoires de Whiteshell et détenteur du permis du site

Directeur général et responsable du bureau de site

Laboratoires de Whiteshell - Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC)

1, promenade Ara Mooradian

Pinawa (Manitoba) R0E 1L0

Objet : Résultat de la vérification par le personnel de la CCSN de l'exhaustivité de l'énoncé des incidences environnementales révisé et des réponses aux commentaires fédéraux et provinciaux à l'égard du projet de déclassement in situ du réacteur WR-1

Monsieur,

Le 28 juin 2022, les Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC) ont présenté l'ébauche d'énoncé des incidences environnementales (EIE) révisé et les réponses révisées aux demandes d'information (DI) fédérales et provinciales à l'égard du projet de déclassement in situ du réacteur WR-1 [1]. Le personnel de la CCSN a effectué une vérification de l'exhaustivité de ces documents afin de déterminer si les renseignements exigés ont été fournis de manière à permettre l'examen technique de l'EIE. Il a jugé que les documents soumis sont incomplets; trois (3) réponses aux DI demeurent en suspens.

Examen général

La portée de la vérification de l'exhaustivité consistait à évaluer ces documents [1] pour les comparer à la rétroaction du personnel de la CCSN sur la vérification de l'exhaustivité précédente réalisée en avril 2020 [2]. Le personnel de la CCSN a examiné les réponses révisées aux 110 DI en suspens, y compris toute modification pertinente de l'EIE révisé, et les documents techniques à l'appui. Dans le cadre de cette vérification de l'exhaustivité, le personnel de la CCSN a également examiné la liste des références relatives aux 208 DI afin de s'assurer que les documents nécessaires pour passer à l'examen technique sont présents.

Durant la vérification de l'exhaustivité, le personnel de la CCSN a examiné la mesure dans laquelle chaque réponse aux DI s'aligne sur l'orientation fournie aux LNC, y compris ce qui suit :

- collaborer avec chacune des Nations et communautés autochtones pour donner suite aux problèmes, aux préoccupations et/ou à la rétroaction à l'égard de l'EIE révisé, et intégrer les renseignements dans le dossier de l'EIE et les réponses aux DI
- documenter clairement dans l'EIE révisé et dans la documentation connexe la manière dont les LNC ont donné suite aux problèmes, aux préoccupations et/ou à la rétroaction soulevés par

chacune des Nations et communautés autochtones et la manière dont ils ont validé avec chacune la pertinence et l'exhaustivité des réponses

- veiller à ce que chaque réponse aux DI donne directement et pleinement suite au commentaire initial, soit autonome, comprenne les renseignements nécessaires pour réaliser un examen technique et cite en référence les sections précises des documents où le texte a été modifié
- fournir tous les documents de référence sur lesquels reposent les réponses aux DI

Le personnel de la CCSN reconnaît que, depuis la vérification de l'exhaustivité de 2020, les LNC ont déployé des efforts afin de mobiliser davantage les Nations et communautés autochtones relevées. De plus, il est apparent que l'orientation de la CCSN a été prise en compte par les LNC dans les réponses actualisées aux DI. Toutefois, le personnel de la CCSN a déterminé que le dossier des LNC demeure incomplet dans les domaines susmentionnés et, par conséquent, que les renseignements ne sont pas suffisants pour passer à l'examen technique.

Une rétroaction détaillée sur l'examen est fournie au tableau de vérification de l'exhaustivité à l'annexe A et est résumée ci-dessous. En outre, des références qui n'ont pas encore été fournies sont soulignées dans le tableau de vérification de l'exhaustivité.

Demandes d'information (DI)

Trois (3) des 110 réponses aux DI ne comprennent pas de renseignements suffisamment documentés pour permettre un examen technique.

En ce qui concerne la DI 31, la DI initiale indique que l'alignement de toutes les solutions de rechange aux lignes directrices de l'AIEA devrait être clairement analysé dans le contexte du déclassement des réacteurs nucléaires. La réponse à ce commentaire n'est pas autonome et ne donne pas directement suite à la demande d'analyse de l'alignement de toutes les solutions de rechange aux lignes directrices de l'AIEA.

En ce qui concerne la DI 54, la DI initiale demande aux LNC de fournir une liste et une description à jour des activités de mobilisation des Autochtones, y compris toute discussion à l'égard de l'incidence possible sur les droits ancestraux et issus de traités, potentiels ou établis. De plus, la DI 55 demande que l'EIE final et les documents à l'appui comprennent une liste actualisée de la correspondance importante découlant des activités de mobilisation des Autochtones.

Bien que le document *Proof of Indigenous Verification* comprenne davantage de renseignements sur les activités de mobilisation, y compris les réunions et les échanges qui ont eu lieu en 2022, la section 4.2.4 de l'EIE et les tableaux sur les activités de mobilisation à l'annexe 4.0.1 ne sont mis à jour que jusqu'en octobre 2021. De même, le suivi des contacts dans le rapport de mobilisation des Autochtones (RMA) ne comprend pas de renseignements au-delà de l'automne 2021. Bien que les LNC aient fourni des mises à jour par le biais de réunions virtuelles au personnel de la CCSN sur les activités de mobilisation tout au long de 2022, ni l'EIE ni le RMA ne comporte de renseignements sur la mobilisation des Autochtones après l'automne 2021. Bien que nous reconnaissons que les LNC doivent choisir une date butoir, huit (8) mois se sont écoulés entre octobre 2021 et la date de soumission de juin 2022. Par conséquent, des renseignements supplémentaires sur les activités de mobilisation qui couvrent la période allant jusqu'en juin 2022 ou plus tard, le cas échéant, devraient être ajoutés à l'EIE et au RMA.

Prochaines étapes

Le personnel de la CCSN s'attend à ce que les LNC prennent le temps de réaliser toute autre activité nécessaire et de réviser les documents, puis de soumettre à nouveau l'ébauche d'EIE, les réponses aux DI et tout autre document à l'appui qui pourrait avoir été modifié en conséquence. Le personnel de la CCSN est disposé à tenir une rencontre avec les LNC pour préciser les résultats de cette vérification de l'exhaustivité.

Lorsqu'il aura reçu l'EIE révisé, le personnel de la CCSN en contrôlera l'exhaustivité. Si le dossier de l'EIE est jugé complet à ce moment-là, l'examen technique commencera.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer directement avec Jessica Way, par téléphone, au 343-540-6213, ou par courriel à Jessica.Way@cnsccsn.gc.ca.

Cordialement,



Nana-Owusua Kwamena
Directrice,
Division de l'évaluation environnementale



Adam Levine, pour le compte de Clare Cattrysse
Directeur par intérim,
Division des relations avec les Autochtones et les parties intéressées

c.c. : CCSN : K. Campbell, L. DeCoste, M. Herod, C. Cattrysse, K. Ross, A. Rupert et J. Way
LNC : P. Boyle, S. Brewer, S. Caron, S. Cotnam, D. Fillion, C. Gallagher, J. Miller, U. Senaratne, Z. Smith, P. Stalker, R. Swartz, B. Wilcox et J. Willman

Références :

- [1] Lettre, K. Rod (LNC) à N. Kwamena (CCSN), *Submission Of Revised Environmental Impact Statement For The In Situ Decommissioning Of WR-1 At The Whiteshell Laboratories Site*, 28 juin 2022 ([e-Doc 6826687](#)).
- [2] Lettre, C. Cianci (CCSN) à B. Wilcox (LNC), *CNSC Staff Completeness Check: WLD-CNNO-20-0008-L: Submission of Revised EIS for the In Situ Disposal of the WR-1 Reactor at WL*, 30 avril 2020 ([e-Doc 6337429](#)).

Annexe A

**Vérification de l'exhaustivité pour le réacteur de Whiteshell n° 1 : Dossier d'énoncé des incidences
environnementales et réponses aux demandes d'information (DI) fédérales et provinciales –
juillet/août 2022**

Voir e-Doc 6857650